

Il est une chose à laquelle on n'a pas encore songé. J'ai signalé qu'il y avait un manque de coordination entre les divers ministères du gouvernement. C'est vrai notamment en ce qui concerne le programme du ministère de l'Expansion économique régionale. J'aimerais demander combien de fois le ministre de l'Industrie et du Commerce consulte son homologue, le ministre responsable de programme MEER? Le voit-il souvent?

M. Paproski: Il n'est pas venu à la Chambre depuis trois semaines.

M. Brisco: Bien sûr, le ministre chargé du MEER n'est pas venu à la Chambre depuis trois semaines.

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: Où Joe est-il allé?

M. Brisco: Je tiens à ce que le ministre du Revenu national (M. Cullen) sache que Dieu voit tout.

M. MacFarlane: Quand êtes-vous arrivé, à dix heures?

M. Brisco: Quelle bande de sauvages agités!

Des voix: Bravo!

M. Brisco: Pour en revenir à ce que je disais, cela a quelque mérite, du moins aux yeux des députés de ce côté de la Chambre, même si le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) ne veut pas l'admettre. Il lui faut toujours un certain temps pour comprendre.

En poursuivant, permettez-moi de citer un exemple de collaboration gouvernementale. Il s'agit d'un exemple de travail conjoint du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère de l'Expansion économique régionale. Il y a à Creston une entreprise appelée Swan Valley Foods. Elle a mis au point une nouvelle méthode révolutionnaire de transformation de certains produits alimentaires, notamment les pommes de terre et d'autres légumes. J'ai eu l'occasion d'emmener l'un de ses principaux responsables au ministère de l'Industrie et du Commerce en vue de trouver outre-mer de nouveaux débouchés à ses produits. Je me demande si le ministère de l'Expansion économique régionale aurait proposé à ce monsieur, cette entreprise ou toute autre entreprise, qu'il parraine et aide grâce à l'argent du contribuable, de communiquer avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Pas plus tard que cette semaine, nous avons reçu un communiqué du ministère de l'Expansion économique régionale. Il signale que ce ministère a aidé 13 entreprises au Québec. L'une d'entre elles fabrique des tentes en fibre de verre et d'autres produits métalliques. Deux entreprises fabriquent des éléments de cuisines et de salles de bain. Une autre fabrique des cadres de porte et une autre encore, des tissus à trame extrêmement fine. Quelqu'un au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il entendu parler de ces entreprises? Pour être franc, cela m'étonnerait beaucoup.

Je dois dire, toutefois, que la réponse qui nous a été fournie par le cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce m'a fait très plaisir. Son sous-ministre a été des plus cordiaux et très obligeant, mais nous avons dû aller à sa recherche. Le gouvernement ne peut pas croire que tous les petits entrepreneurs ont l'imagination voulue ou peut-être une connaissance de la structure gouvernementale suffisante pour savoir où s'adresser afin de vendre du mieux possible leurs produits.

Une autre entreprise de Kootenay-Ouest fabrique un produit pour les marchés d'outremer. Que lui est-il arrivé?

Subsides

Elle est actuellement en mesure de prendre de l'expansion, de fabriquer un nouveau produit qui fait l'objet d'une forte demande sur les marchés d'outremer. Que fait le MEER? Il met fin aux subventions destinées à stimuler l'industrie dans cette circonscription. Il a annulé la demande qu'avait présentée cette entreprise trois mois avant le délai du 31 décembre. Il avait là toutes les occasions voulues de créer des emplois, de donner du travail aux gens, d'apporter de l'argent au fisc et d'en faire entrer au pays, mais qu'a fait le MEER? Il a préféré lui faire faire la culbute.

Je tiens à consigner au compte rendu le triste commentaire du ministère de l'Expansion économique régionale et le fait que ce ministère agit indépendamment du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il est temps que ces deux ministères joignent leurs efforts. Ce contribuable inquiet, cet entrepreneur inquiet m'écrit ce qui suit:

● (2130)

Comme je vous l'ai signalé, la fin de la désignation de la région par le MEER a atteint durement ma société, en même temps que la région. Les renseignements qui suivent vous intéresseront, j'en suis sûr, et j'espère que vous pourrez encourager les autorités compétentes à étudier la situation comme elle le mérite.

En plein dans le mille! Quelle est ma mission, quelle est celle de tout député? C'est d'écrire au ministre compétent pour plaider le dossier. Je l'ai fait il y a six semaines, et je n'ai même pas reçu un bref accusé de réception. Voilà la considération qu'on nous accorde en face.

Des voix: Quelle honte!

M. Brisco: Mon correspondant poursuit:

Nous avons mis au point, à un coût direct de l'ordre de \$140,000, une scie à chaîne à essence de modèle utilitaire. Des difficultés d'ordre financier n'ont pas permis que nous obtenions immédiatement, l'assistance attendue du MEER pour en entreprendre la production. Vers la fin de 1975, grâce à la réorganisation de la société et à l'amélioration générale survenue sur le marché de la scie à chaîne, nous avons pu préparer la fabrication ici, qui manifestement n'était possible qu'avec une subvention du MEER d'un montant suffisant.

Après avoir consulté les services du ministère, nous avons constaté que la demande serait un peu «juste» du point de vue des délais d'étude du dossier. Mais on nous a dit espérer que tout pourrait se faire à temps, et qu'à défaut, on pourrait considérer la demande comme «à l'étude».

Nous apprenons cette semaine que la demande est devenue caduque en même temps que la région a cessé d'être zone désignée.

Je dois faire remarquer que sur la foi de l'optimisme déjà mentionné, nous avons investi \$4,875 dans l'établissement de la demande et \$12,700 en études afférentes. Je ne veux pas dire qu'on nous ait trompés. Nous supposons même que nos correspondants du ministère sont tout aussi déçus que nous. Cependant, ces dépenses sont très élevées pour une petite société, et elles n'ont pas été engagées à la légère.

La lettre dit ensuite:

Au début de 1975, pendant que nous traversons nos pires problèmes financiers, nous avons dû faire enquête sur la vente de notre nouvelle conception du produit. De toute évidence, il était fort possible que des fabricants européens l'achètent. Étant donné la nouvelle tournure des événements, si nous ne pouvons trouver d'autres moyens de financer l'entreprise au Canada, ce que nous avons certainement essayé de faire, nous devons peut-être opter pour cette façon de rentrer dans nos frais.

J'insiste sur une des phrases du dernier paragraphe: «De toute évidence, il était fort possible que des fabricants européens l'achètent.» Étant donné la nouvelle tournure des événements, si la société ne pouvait trouver d'autres moyens de financer son entreprise au Canada, il était fort possible qu'elle opte pour cette façon de rentrer dans ses frais. En d'autres termes, la société serait forcée de s'établir en Europe pour fabriquer un produit qui pourrait et qui devrait être fabriqué au Canada.